

Avis

RNCan souhaite vous aviser d'un prochain besoin. Veuillez analyser le besoin et indiquer si vous souhaitez fournir ce bien ou ce service.

NO DE LA SOUMISSION : NRCan-5000076354

MINISTÈRE : Ressources naturelles Canada

DÉLÉGATION D'AUTORITÉS : Gerald Baran

NO DE TÉLÉPHONE : 778-350-9373

ADRESSE DE COURRIEL : gerald.baran@NRCan-RNCan.gc.ca

DÉLAI DE L'AVIS : 15 décembre 2023 - 12 janvier 2024

DESCRIPTION DU BESOIN : Ressource naturelles Canada cherche à établir un contrat / des contrats en vertu de l'arrangement en matière d'approvisionnement pour des services de soutien à la vérification professionnelle, dans le volet suivant :

8 : Vérification des bénéficiaires et des accords de contribution

Le Canada cherche à établir un contrat pour le volet 8 : Vérifications des accords de subvention/bénéficiaire pour le Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification (ERITE), tel que défini à l'annexe « A » – Énoncé des travaux, pour Ressources naturelles Canada. Les ressources décrites sont nécessaires sur une base « au fur et à mesure de la demande ». Il est prévu d'aboutir à l'attribution d'un (1) contrat d'une durée maximale de trois (3) ans, plus deux (2) périodes d'option irrévocables permettant au Canada de prolonger la durée du contrat.

Ce besoin est assujetti aux dispositions de :

- l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC),
- de l'Accord de libre-échange Canada-Chili,
- de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Pérou,
- de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie,
- de l'Accord de libre-échange Canada-Panama,
- de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG),
- l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (APTGP),
- l'Accord de libre-échange canadien (ALEC),
- l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine et
- l'Accord de libre-échange Canada-Coré.

Le contrat subséquent ne comprendra pas de demandes de livraison de services à faire dans les zones visées par des ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) au sein du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Québec ou du Labrador. Toute demande de livraison de services à faire dans les zones visées par des ERTG au sein du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Québec ou du Labrador devra faire l'objet d'un approvisionnement distinct ne faisant pas partie de la demande de soumissions.

LIEU DE LA LIVRAISON : Région de la capitale nationale

ERTG APPLICABLE : Aucun CLCA ne s'applique à cette exigence.

DURÉE DU MARCHÉ/DATE EXIGÉE : La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au 31 mars, 2026 inclusivement.

VALEUR ESTIMATIVE (sans les taxes) : \$1,750,000.00 CAD